



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

universités

Question écrite n° 81741

Texte de la question

M. André Wojciechowski attire l'attention de Mme la secrétaire d'État chargée de la prospective et du développement de l'économie numérique sur le rapport de la mission parlementaire Fourgous et plus particulièrement sur la volonté affichée dans ce rapport de développer les environnements numériques de travail (ENT) au sein des établissements scolaires et universités. Les projets de développement des ENT apparaissent trop isolés et trop en concurrence les uns avec les autres. Le financement des ENT par la mutualisation d'un système libre pourrait permettre le développement des ENT. La région Île-de-France a en ce sens récemment notifié un marché pour un ENT libre. Il lui demande si le rapport Fourgous permet d'envisager le développement d'un ENT libre dans les établissements scolaires et dans les universités.

Texte de la réponse

La situation dans l'enseignement supérieur est différente de celle de l'enseignement scolaire. En effet, dans l'enseignement supérieur 90 % des universités disposent du même environnement numérique de travail (ENT), ESUP-Portail, développé en logiciel libre. En effet, ESUP-Portail est basé sur un développement réalisé par la communauté de l'enseignement supérieur en open source. Il a pour objectif d'offrir à cette communauté une solution d'espace numérique de travail modulaire permettant l'accès à différents services, sources d'informations et ressources numériques. Il a également pour objectif de faciliter l'accès à l'ensemble de ces services, ressources et informations de l'établissement par un point d'accès unique. Par contre, si l'environnement de travail ESUP-Portail est développé en open source, les développements des différents services et ressources au sein des établissements ne le sont pas nécessairement. En revanche, les développements des canaux qui permettent d'intégrer ces services et ressources à ESUP-Portail sont eux en open source. À titre d'exemple, l'emploi du temps des étudiants est un logiciel commercial mais le développement du canal qui permet l'intégration de cet emploi du temps dans l'ENT ESUP-Portail est effectuée en open source. Actuellement, les établissements les plus avancés sur les développements des environnements de travail en open source sont les universités de Valenciennes, Nancy-I et Rennes-I. Le développement et la diffusion de cet environnement sont un exemple significatif de la politique de mutualisation menée en matière de numérique par les établissements et le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Données clés

Auteur : [M. André Wojciechowski](#)

Circonscription : Moselle (7^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 81741

Rubrique : Enseignement supérieur

Ministère interrogé : Prospective et économie numérique

Ministère attributaire : Enseignement supérieur et recherche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 22 juin 2010, page 6870

Réponse publiée le : 8 mars 2011, page 2307